

## **BILAN DE LA TRANSITION** ÉNERGÉTIQUE SUR LES **3 DERNIÈRES ANNÉES** (2021-2023)

Sur le patrimoine bâti de 202 collectivités et du Conseil **Départemental** des Landes

Le SYDEC vous aide à réduire votre consommation énergétique, à faire des économies conséguentes et à répondre aux exigences réglementaires de la Transition Énergétique.

312 conventions signées

- 188 prestations de services
- 52 conventions d'économe de flux
- 75 Décrets tertiaires





Le SYDEC vous accompagne à travers diverses missions clé en main.

millions d'€ de financements

apportés

- 4 programmes FNCCR / ACTEE
- 1 programme **ADFMF**



missions gnement



- 171 audits et DPE
- 154 projets liés au Décret Tertiaire
- 172 projets énergie renouvelable (photovoltaïque + chaleur)
- 74 maîtrises d'œuvre énergie renouvelable + rénovation énergétique
- 87 maintenances exploitation (photovoltaïque + chaleur)
- 1 schéma directeur immobilier énergétique
- 105 dossiers CEE.



Vous avez réalisé près de 1 200 audits énergétiques sur vos bâtiments dont 484 soumis au « Décret Tertiaire » :

678

audits
subventionnés
à 50% pour vos
bâtiments



Vous avez engagé des travaux accompagnés par le SYDEC :

**7,6** millions d'€

Montant des travaux de rénovation énergétique accompagnés par le SYDEC pour 20 bâtiments



Projets de construction de centrales photovoltaïques et de chaleur renouvelable





## **FÉLICITATIONS!**

Vous avez bénéficié de 130 000 € de valorisation de CEE liés à vos travaux énergétiques.

Vous avez consommé moins d'énergie, ce qui a permis des économies financières essentielles :

50% en moyenne

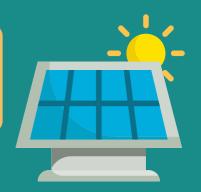
Baisse de consommation attendue sur vos bâtiments rénovés



Des kWh électriques et thermiques sont produits localement dans les Landes :

**2,2**GWh par an

sont produits grâce aux 46 centrales photovoltaïques mises en place avec l'aide du SYDEC





**2,3**GWh par an

sont générés par vos 9 projets de chaleur renouvelable accompagnés par le SYDEC.

Montant des subventions dont a bénéficié le SYDEC pour la transition énergétique.



Ces aides proviennent de 2 sources principales :









dont 1 million redistribué <u>aux collect</u>ivités.







dont 0,73 million reversé aux collectivités.

Ensemble, façonnons un avenir plus durable!